

ÉDITION  
2024

NOUVEAUTÉ  
2024  
RELAIS  
3 x 1 km

DIMANCHE  
7 AVRIL  
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

COURIR  
POUR  
LA VIE

10 km officiel  
3 km - 1,2 km - 1 km

ANIMATIONS  
& BUVETTE  
sur place

HORAIRES

1 km....11h30  
1.2 km....11h40  
3 km....11h50

ecder E.Leclerc L

NordEst TP  
canalisations

Crédit Mutuel  
Châlons-en-Champagne

KPMG

ucia  
UNION COMMERCIALE  
INDUSTRIELLE ET ARTISANALE  
Châlons-en-Champagne

MIZUNO

MVA

L'union

runningconseil  
Châlons-en-Champagne

CANSON®  
MANUFACTURE DEPUIS 1857

GSF  
PROPRETÉ

GAY

Nos énergies à votre service

LEDUCO  
IMPRIMERIE

AD CONFORT  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
PLOMBERIE  
VENTILATION



# INSCRIPTION GRATUITE

Mon école ou collège .....

N° dossard

Mon nom .....

Mon prénom .....

ne rien inscrire

Je suis né(e) le ..... Je suis un garçon  ou une fille

Mon adresse .....

Ville ..... Code postal .....

Je vais courir :

- le 3 km (minimes) - Je suis né(e) en 2009 - 2010
- le 3 km (benjamins) - Je suis né(e) en 2011 - 2012

- le 1,2 km\* (poussins) - Je suis né(e) en 2013 - 2014
- le 1 km\* (éveil) - Je suis né(e) en 2015 - 2016 - 2017

\*Pour ces dernières animations, aucun chronométrage ni classement ne seront effectués conformément à la réglementation de la FFA ! Il n'y a pas de certificat médical à fournir.

Pour le 3 km, les parents ont pris connaissance qu'il convenait d'assurer l'enfant personnellement et qu'il devait produire :

- **Pour les licenciés**, la licence de la Fédération Française d'Athlétisme ou la licence sportive d'une fédération uniquement agréée avec la mention de non-contre-indication de la pratique sportive en compétition, (Photocopie de la licence en cours)
- **Pour les mineur(e)s non licencié(e)s** : l(e) (a) sportif(ve) et la personne exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. La personne exerçant l'autorité parentale sur l(e) (a) sportif(ve) mineur(e) atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elle est tenue de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

## **Pas de visite médicale sur place**

En outre, ils autorisent l'organisation à utiliser mes coordonnées dans le cadre de la manifestation "*Courir pour la vie*".

**Date et signature** (de mon père ou de ma mère)

- Je dépose mon bulletin à l'école.
- Inscriptions possibles sur place avec le certificat médical au Palais des Sports Pierre de Coubertin, le samedi 6 avril de 14h à 18h ou le dimanche 7 avril 2024 à partir de 9h.

**Les départs des courses seront donnés Avenue de Valmy**

**Je viendrai chercher mon dossard au Palais des sports Pierre de Coubertin le 7 avril à partir de 9h**